

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

---

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CE232

présenté par  
Mme Linkenheld, rapporteure

-----

### ARTICLE 22

À la dernière phrase de l'alinéa 23, substituer au mot :

« , la démission »,

les mots :

« de la démission, celle-ci ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.